

## Qu'est-ce qu'un (phono)style ?

Philippe Boula de Mareüil  
LIMSI-CNRS, Orsay, France  
<Philippe.Boula.de.Mareuil@limsi.fr>

### 1. Introduction

La phonostylistique, à côté de la phonétique et de la phonologie, est une discipline créée par Troubetzkoy (1938) et développée plus tard par Fónagy (1983). Elle traite essentiellement de la variation phonique, plus spécialement dans la mesure où celle-ci produit une réaction ou un effet sur l'auditeur (Léon, 1993). La phonostylistique s'intéresse à la fois à l'émetteur et au récepteur (le destinataire, le décodeur). La question du style vocal ou verbal qu'elle se propose d'aborder est centrale pour la linguistique. Qu'est-ce qu'un style ? – « le *mouvement* de l'âme » selon Cicéron, « le *visage* de l'âme » selon Sénèque, quand pour Aristote la parole elle-même signifie « des *états* de l'âme ». Plus récemment, l'idée du lien avec la construction de la personnalité a été développée (Eckert, 2003, 2005), l'important étant alors la communauté avec laquelle on interagit. C'est le style singulier que chacun peut se donner, se façonner. Pour notre part, nous nous intéresserons davantage au style vu comme un ensemble d'ajustements à une situation, dépendant entre autres de la familiarité que l'on a avec son interlocuteur et le sujet abordé, qui font que l'on ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de la vie (Bolinger, 1989 ; Lindblom, 1990 ; Eskénazi, 1993).

Dans ce qui suit, nous comparerons d'abord la parole spontanée et la lecture oralisée. Nous ouvrirons ensuite la problématique à divers styles contextuels, genres et types de discours. En guise de conclusion, nous plaiderons pour une articulation entre phonostylistique et sociophonétique.

### 2. Parole spontanée et lecture oralisée

La phonostylistique distingue d'abord entre parole spontanée et lecture oralisée (Hagège, 1986). Cette première est faite de reprises, de lapsus, de bribes de parole, d'amorces de mots inachevés, d'autocorrections, d'interruptions intempestives de phrases, de ruptures de construction et autres « scories » le plus souvent épurées dans la langue écrite et délaissées par la linguistique. Cela donne des exemples du type : « Moi, ma sœur, les mecs, je te le dis, hein, bon... tu sais euh, au pas, hein, au pas elle les mène ». Le terme de « disfluence » a été proposé pour recouvrir ces phénomènes

d'hésitations, répétitions, faux départs, etc. (Shriberg, 2001). Ce terme évoque malheureusement quelque chose de négatif, même si c'est la graphie « dysfluence » qui est réservée aux pathologies du langage<sup>1</sup>. Les « marqueurs discursifs », quant à eux, sont dans une autre terminologie des « particules énonciatives » (Fernandez-Vest, 1994) fréquentes dans l'expression naturelle (à défaut de l'être dans les rubriques des grammaires), brèves et encore réduites par la prononciation familière, qui apparaissent en position initiale ou parenthétique. Ils peuvent être de deux types :

- « textuels », recouvrant ce que la littérature pragmatique appelle « connecteurs » (ex. *mais, alors, donc*) ainsi que les « ponctuels » comme *bon, ben, voilà*, et des marqueurs de changement thématique (ex. *sinon*) ;
- « interpersonnels », ce que l'analyse conversationnelle nomme les « phatiques » (ex. *tu vois/sais, écoute, hein*), qui vérifient que la communication fonctionne bien et fixent l'attention de l'interlocuteur, ou encore des expressions de réserve ou d'atténuation (ex. *un petit peu, une espèce de, quelque part, je crois que*), qui adoucissent le message, le rendent moins abrupt, le relativisent, temporisent et laissent la place à des opinions autres.

En sont néanmoins exclus les « régulateurs » du type *hmm*, bruits de bouches plus ou moins lexicalisés, plus ou moins consonantiques, plus ou moins expirés, qui assurent également un rôle de *feedback* interactionnel (Chanet, 2004). En réalité, il existe des gradations et il n'est pas toujours évident de faire le départ entre ces catégories (qui elles-mêmes résistent à l'analyse en parties du discours), ni entre ce qui est fluent et ce qui ne l'est pas. Un autre inconvénient du terme « disfluence » est qu'il est défini implicitement par rapport à l'écrit, où les disfluences de l'oral ne sont d'ordinaire pas transcrites (Dister, 2007). On peut en dire autant du terme « pause remplie » (Duez, 2001) (mis sur le même plan que les pauses silencieuses), et de la distinction établie entre *reperandum* et *repair* (« réparation ») (Levelt, 1989 ; Shriberg, 2001).

Alors qu'un laps de temps sépare la lecture de l'écriture, la simultanéité de la production et de la perception dans la communication parlée rend patents les bredouillages, bafouillages et cafouillages, achoppements et piétinements dans le flux de parole (Boula de Mareüil et al., 2013). La chaîne écrite traditionnelle comme

---

<sup>1</sup> Le préfixe *dys-* comme dans « dysarthrie », « dysphonie », etc. appartient aux domaines biologique et médical : il pose la question de la frontière entre le sain et le pathologique (Pallaud, 2004). À l'autre extrême, de quelqu'un éminemment peu disfluent, on pourra dire qu'il « parle comme un livre ».

la chaîne parlée est linéaire, mais elle permet dans sa phase de développement (traçable dans le brouillon) des ratures et des effacements normalement impossibles à l'oral. L'écrit est conçu pour être persistant, contrairement aux mots parlés qui jaillissent de façon éphémère et s'envolent – à moins bien sûr d'être enregistrés<sup>2</sup>. Il n'est pas assujéti aux mêmes contraintes physiologiques que la phonation, qui utilise les mêmes organes que la respiration : beaucoup de fautes de frappe, au clavier, n'ont aucune base phonétique ou phonologique. On peut distinguer l'écriture (processus dynamique), l'écrit (validé par le scripteur) et la lecture (étape de décodage), alors que dans la conversation informelle de tous les jours, typiquement face à face avec des tours de parole dont l'ordre n'est pas préétabli, l'idéation (la formation des idées, la recherche des mots, le travail de formulation), le fait de parler et d'écouter sont synchrones. D'où également des chevauchements de parole, délicats à linéariser, et des hésitations traditionnellement transcrites *euh* en français, qui peuvent être actualisés différemment selon les langues (Vasilescu et al., 2008).

La transcription de l'oral implique des choix théoriques (voire idéologiques) qui sont devenus un objet de recherche linguistique en soi (Blanche-Benveniste, 1990 ; Morel & Danon-Boileau, 1998 ; Delais-Roussarie. & Durand, 2003). Elle est toujours un début d'analyse, ne serait-ce qu'à travers l'espace entre les mots (peut-être le signe typographique le plus important (Catach, 1992)), puisqu'elle discrétise des phénomènes qui peuvent présenter des ambiguïtés (ex. *on (n')a pas*). Elle ajoute également de l'information par rapport à l'oral, permettant par exemple de distinguer les homophones. Elle est le résultat d'un long travail de standardisation qui peut faire passer l'écrit pour plus stable, plus homogène que l'oral. Elle suppose des conventions et des jugements subjectifs, des prises de position qui dépendent des finalités et des domaines linguistiques étudiés. La ponctuation, en particulier, rend plus lisibles les transcriptions et facilite le traitement automatique (Sabah, 1989), mais elle n'est qu'un reflet, un équivalent approximatif de la prosodie (Hagège, 1986 ; Catach, 1994). Au reste, c'est peut-être parce qu'elle était peu et mal transcrite graphiquement que la prosodie a longtemps été ignorée ou reléguée comme « non directement linguistique » – l'enseignement scolaire portant essentiellement sur le discours écrit (Martinet, 1970 ; Bertucci, 2008). Pourtant, entre une scène de théâtre ou un sermon et un échange spontané, de même qu'entre un échange spontané et la

---

<sup>2</sup> *Verba volant, scripta manent*, disaient les Latins. À cet égard, « Queneau considérait dans *Bâtons, chiffres et lettres* que "l'usage du magnétophone a provoqué en linguistique une révolution assez comparable à celle du microscope avec Swammerdam" » (Bazillon, 2011, 21).

lecture à haute voix de sa transcription orthographique (Lucci, 1983 ; Howell & Kadi-Hanfi, 1991 ; Silverman et al., 1992), il est le plus souvent aisé de distinguer.

### 3. Styles contextuels, genres et types de discours

Entre *casual speech* (« discours familier<sup>3</sup> », en contexte ordinaire, quotidien, de communication familiale) et *reading* (lecture de textes et de listes de mots isolés), Labov (1976, 138–146) introduit un niveau intermédiaire, celui du discours surveillé (*careful speech*, correspondant à un registre soutenu, en situation d'interview). Une attention croissante portée au discours, entre *casual speech* et *reading* permet ainsi de dégager des régularités au sein de la variation.

En sus de ces trois « styles contextuels », on pourrait établir une typologie avec quelques degrés supplémentaires de spontanéité, plus ou moins libres ou contraints, plus ou moins soignés ou relâchés. La problématique des « genres » de l'oral, pour remonter à l'Antiquité, appartient également au langage courant, qui dispose de nombreux termes pour caractériser « une conversation, une discussion ou un débat, du bavardage ou du marchandage, une interview, un entretien ou une consultation, un cours ou un discours, une conférence ou une plaidoirie, un récit ou un rapport, une confidence ou une dispute, etc. » (Kerbrat-Orecchioni, 2003). Puisque parler, c'est classifier, une liste aussi hétérogène peut être donnée pour les genres de l'écrit, avec lesquels la frontière est floue. Les *digital genres* qui émergent, avec les forums de discussion, les courriers électroniques, les blogs et les textos se rapprochant du dialogue oral (David & Goncalves, 2010), nous incitent d'ailleurs à regarder d'un œil nouveau cette dichotomie oral/écrit (Biber, 1995 ; Habert et al., 1998 ; Zweigenbaum & Habert, 2006).

La théorie littéraire (Bakhtine, 1984) distingue :

- (G1) les catégories de textes (ou « genres », dans la tradition des « genres littéraires »), définis d'abord par des critères externes, lesquels peuvent également avoir un effet sur les attentes de ceux qui les reçoivent ;
- (G2) les « types » de discours (narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, procédural, didactique, etc.), définis d'abord par des

---

<sup>3</sup> Le qualificatif « familier » est trompeur en français (Lodge, 1993, 17) car il alterne parfois avec l'étiquette « populaire » (Gadet, 1992, 1997, 2002, 2003). Dans les appréciations des dictionnaires, on note des hésitations entre « familier » (situation ordinaire) et « populaire » (fait social) sur des mots comme *salaud* ou *putain*, alors que l'anglais *colloquial* couvre les deux sens. Le critère d'interactivité, qui peut faire passer d'une insulte à un juron, devrait être mieux pris en compte. En tout état de cause, le terme « familier » ne doit pas ici être pris péjorativement.

critères internes (des traits linguistiques, comme l'usage des temps et la personne des verbes).

« Ainsi un guide touristique serait-il un "genre" constitué de différents "types" [...] » (Kerbrat-Orecchioni, 2003). Et de façon similaire à l'oral, « au sein de ces G1 que sont les "interactions dans les commerces", on trouvera du transactionnel [...] et autres G2 ». Les critères externes, situationnels, sont alors, parmi d'autres, la nature du site, du format, du canal de l'interaction. Et c'est d'eux que part l'approche *top-down*, prenant en considération les représentations *a priori*, le canevas, le modèle, le schéma de l'interaction qui vont au moins en partie contraindre l'échange et déterminer les comportements des participants. Ceux-ci vont broder plus ou moins librement, ou alors diverger par rapport à un script préexistant. Dans le cas particulier où le site est un commerce – on peut d'ailleurs admettre une sorte de continuum entre commerce et service –, on peut envisager de multiples subdivisions (ex. clos ou de plein air, ce qui peut avoir une incidence sur la force de voix). De plus, l'hybridation des styles, le fréquent mélange des genres, se voient concrétisés dans des mots-valises tels que l'anglais *infotainment* (ou, pour l'écrit, *autofiction*, *romanquête*), où l'on se situe dans l'entre-deux. Déjà avec cette grille d'analyse, à ce niveau de finesse, toute classification est vite battue en brèche.

Mais un éventail de styles bien plus large existe : celui du prêtre, celui du politicien, celui du journaliste sportif, celui du gendarme (stéréotype naguère conventionnellement caricaturé avec un accent méridional), celui de l'acteur de théâtre, celui du DJ, etc. Des travaux dans ce domaine, en traitement automatique, ont été menés (Llisterri, 1992 ; Eskénazi, 1993 ; Obin et al., 2008 ; Simon et al., 2009 ; Rouas et al., 2010 ; Nemoto, 2011 ; Rosenberg, 2011 ; Obin, 2011 ; Gendrot et al., 2012) : observations à l'appui, ils montrent en particulier des débits de parole (taux d'articulation et de phonation) très différents entre un journal parlé et un discours officiel. Un style est selon le modèle de l'*audience design* (Bell, 1984, 2001) l'adaptation (*design*) de la production linguistique en fonction des attributs sociaux de l'auditoire (*audience*). Depuis qu'ont disparu les corporations, qui avaient senti le besoin de se distinguer à l'aide d'insignes et de vêtements représentant leur appartenance à une profession, une part de cette fonction identificatrice est assurée par le style oral – bien plus riche à certains égards que le style écrit (Fónagy & Fónagy, 1976). L'information que porte un segment sonore est incomparablement plus grande que celle que véhicule le texte imprimé correspondant – et on pourrait en dire autant de l'interprétation d'une œuvre musicale par rapport à sa partition. On pense à ce que Fónagy (1983, 2003) a

appelé *cliché* mélodique : celui de l'ouvreuse, du crieur de rue, du conteur (« il était une fois... »), « oh ! hé ! hein ! bon ! », etc. Ces différents phonostyles n'impliquent plus une seule dimension [±spontané] mais plusieurs. Et les procédés typographiques dont nous disposons sont bien limités pour refléter cette richesse.

#### 4. Conclusion : de la phonostylistique à la sociophonétique

Depuis quelques années, le terme « sociophonétique » a fait son apparition, « referring usually to variation in speech that correlates with social factors like speaker gender, age or social class » (Foulkes & Docherty, 2006). Les facteurs étudiés (notamment l'âge et la classe sociale, substitut de *pratiques* sociales) ont souvent été ignorés par la phonétique expérimentale et la phonologie traditionnelles<sup>4</sup>, peut-être en raison du fait que la variation diastratique qui y est liée est souvent graduelle plus que catégorielle, et par conséquent difficile à étudier. Une forme (segmentale, suprasegmentale ou subsegmentale) sera par exemple statistiquement davantage mobilisée par un groupe social que par d'autres. La méthode structurale ainsi que la distinction entre langue et parole, introduite par F. de Saussure (1916), ont été très fécondes. Mais il est aujourd'hui essentiel de réconcilier le couple langue/parole (code/utilisation actualisée de ce code dans des énoncés<sup>5</sup> réels), reformulé par N. Chomsky (1965) sous la forme compétence/performance (connaissance abstraite/mise en œuvre concrète des règles du langage).

Dans cet article, nous avons introduit brièvement le programme de la phonostylistique. La discipline émergente qu'est la sociophonétique, à l'intersection de la sociolinguistique et de la phonétique, cherche à rendre compte de la variation dans la parole : les accents (sociaux, régionaux et étrangers), mais également les styles ou registres de langue, contribuant grandement au débat théorique sur les changements linguistiques (Foulkes, 2006). Les études dans ce domaine s'intéressent à l'âge, au sexe, au statut social ou aux réseaux sociaux des locuteurs, comme du reste la phonostylistique, qui traite aussi des accents sociaux, régionaux et étrangers. Même si le terme « phonostylistique » n'a pas connu le succès qui aurait dû lui revenir, la démarche prônée par ses promoteurs est parfaitement conciliable avec la sociophonétique, et les deux termes peuvent presque être considérés comme interchangeables, à l'intérieur plus largement de la linguistique variationniste. Toute une batterie de techniques est

<sup>4</sup> Les dialectologues, cependant, qui s'intéressent à une forme – essentiellement diatopique (ou géolinguistique) – de variation, font exception.

<sup>5</sup> Accordant la primauté à l'oralité, le terme est d'ailleurs aujourd'hui préféré à celui de « phrases », qui fait référence à l'écrit.

employée, combinant des expériences étroitement contrôlées et des observations sur de grands corpus, prenant comme matériel de la lecture et/ou de la parole spontanée pour éclairer la variation caractéristique du langage humain (voir par exemple Boula de Mareüil et al., 2011, 2013).

Les changements morphosyntaxiques et de niveau supérieur ont également fait l'objet d'études variationnistes (par exemple en français Nagy & Blondeau, 1999 ; Ashby, 2001 ; Armstrong & Smith, 2002). Certaines différences lexicales et morphosyntaxiques entre français écrit et français parlé sont bien établies : par exemple l'usage de *car* et de temps synthétiques comme le passé simple, l'inversion du verbe et du pronom sujet, à l'écrit ; la substitution de *nous* par *on*, le redoublement du sujet par un pronom anaphorique, la réduction de *cela* en *ça*, les dislocations et la chute du *ne* de négation, à l'oral. Cependant, ces points sont plus complexes à apprécier dès lors qu'ils mettent en jeu le sens. En phonétique/phonologie, tout l'outillage dont on est aujourd'hui équipé, de l'enregistrement aux nouvelles technologies, permet plus aisément d'obtenir des résultats novateurs. Cela tient aussi à l'objet et à la méthode d'analyse. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, avant de disposer de cette débauche de techniques que nous connaissons à présent, la phonologie était la discipline phare de la linguistique, son noyau dur, et c'est en son sein qu'est né le structuralisme. En syntaxe, où la notion de variantes est difficile à convoquer, et en sémantique, le corpus n'a pas autant joué un rôle de premier plan. Si les choses commencent à changer en linguistique textuelle, dans le cadre des grammaires de construction (Loiseau, 2008), l'essentiel du travail reste à faire. Il s'agit d'un passage obligé pour toute approche inductive de la variation.

Répondant à des enjeux variés (patrimoniaux, pédagogiques, politiques, etc.), des tentatives ont été entreprises pour collecter de grands corpus oraux. L'existence conjointe de ressources numérisées et de dispositifs appropriés, issus des sciences et techniques de l'information, encourage ces recherches. Le moment est venu d'en tirer bénéfice pour annoter plus ou moins automatiquement ces corpus et leur apporter ainsi une valeur ajoutée, pour généraliser les observations, produire des connaissances objectives et évaluer des modèles.

### Références

- Armstrong, N. & Smith, A. (2002). The influence of linguistic and social factors on the recent decline of French *ne*. *Journal of French Language Studies* 12, 23–41.
- Ashby, W. J. (2001). Un nouveau regard sur la chute du *ne* en français parlé tourangeau : s'agit-il d'un changement en cours ? *Journal of French Language Studies* 11, 1–22.
- Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- Bazillon, T. (2011). *Transcription et traitement manuel de la parole spontanée en vue de sa reconnaissance automatique*. Thèse de doctorat. Université du Maine.
- Bell, A. (1984). Language style as audience design. *Language in Society* 13(2), 145–204.
- Bell, A. (2001). Back in style : Reworking audience design. In P. Eckert & J. Rickford (Eds.) *Style and sociolinguistic variation* (pp. 139–169). Cambridge : Cambridge University Press.
- Bertucci, M.-M. & David, J. (2008). *Descriptions de la langue et enseignement*. Paris : Armand Colin.
- Biber, D. (1995). *Dimensions of register variation : a cross-linguistic comparison*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Blanche-Benveniste, C. (1990). *Le français parlé : études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.
- Bolinger, D. (1989). *Intonation and its uses : Melody in grammar and discourse*. Stanford : Stanford University Press.
- Boula de Mareüil, P., Adda, G., Adda-Decker, M., Barras, C., Habert, B. & Paroubek, P. (2013). Une étude quantitative des marqueurs discursifs, disfluences et chevauchements de parole dans des interviews politiques. *Travaux interdisciplinaires sur la parole et le Langage* 29, 1–18.
- Boula de Mareüil, P., Rilliard, A. & Allauzen, A. (2011). A diachronic study of initial stress and other prosodic features in the French news announcer style : corpus-based measurements and perceptual experiments. *Language and Speech* 55(2), 263–293.
- Catach, N. (1992). *L'orthographe*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Catach, N. (1994). *La ponctuation*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Chanet, C. (2004). Fréquence des marqueurs discursifs en français parlé : quelques problèmes de méthodologie. *Recherches sur le français parlé* 18, 83–106.
- Chomsky, N. (1965). *Aspects of the theory of syntax*. Cambridge : The MIT Press.
- David, J. & Goncalves, H. (2010). L'écriture électronique, une menace pour la maîtrise de la langue ? *Le Français aujourd'hui* 156(1), 39–47.
- Delais-Roussarie, É. & Durand, J. (2003). *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

- Dister, A. (2007). *De la transcription à l'étiquetage morphosyntaxique. Le cas de la banque de données VALIBEL*. Thèse de doctorat. Université catholique de Louvain.
- Duez, D. (2001). Caractéristiques acoustiques et phonétiques des pauses remplies dans la conversation en français. *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire parole et langage d'Aix-en-Provence* 20, 31–48.
- Eckert, P. (2003). Language and adolescent peer groups. *Journal of Language and Social Psychology* 22(1), 112–118.
- Eckert, P. (2005). Variation, convention and social meaning. *Annual Meeting of the Linguistic Society of America* (pp. 1–35), Oakland.
- Eskénazi, M. (1993). Trends in speaking styles research. *3<sup>rd</sup> European Conference on Speech Communication and Technology* (pp. 501–509), Berlin.
- Fernandez-Vest, J. (1994). *Les particules énonciatives*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Fónagy, I. (1983). *La vive voix. Essais de psycho-phonétique*. Paris : Payot.
- Fónagy, I. (2003). Des fonctions de l'intonation : Essai de synthèse. *Flambeau* 29, 1–20.
- Fónagy, I. & Fónagy, J. (1976). Prosodie professionnelle et changements prosodiques. *Le français moderne* 3, 193–227.
- Foulkes, P. (2006). Sociophonetics. In K. Brown (Ed.) *Encyclopedia of Language and Linguistics* (pp. 495–500). Amsterdam : Elsevier.
- Foulkes, P. & Docherty, G. (2006). The social life of phonetics and phonology. *Journal of Phonetics* 34, 409–438.
- Gadet, F. (1992). *Le français populaire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gadet, F. (1997). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Gadet, F. (2002). Français populaire : un concept douteux pour un objet évanescent. *Ville-École-Intégration Enjeux* 130, 40–50.
- Gadet, F. (2003). « Français populaire » : un classificateur déclassant ? *Marges linguistiques* 6, 103–115.
- Gendrot, C., Adda-Decker, M. & Schmidt, C. (2012). Comparaison de parole journalistique et de parole spontanée : analyses de séquences entre pauses. *29<sup>es</sup> Journées d'Études sur la Parole* (pp. 649–656), Grenoble.
- Habert, B., Fabre, C. & Issac, F. (1998) *De l'écrit au numérique. Constituer, normaliser et exploiter des corpus électroniques*. Paris : Masson.
- Hagège, C. (1986). *L'homme de paroles*. Paris : Fayard.
- Howell, P. & Kadi-Hanfi, K. (1991). Comparison of prosodic properties between read and spontaneous speech material. *Speech Communication* 10(2), 163–169.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2003). Les genres de l'oral : Types d'interactions et types d'activités. *Journée d'étude « Les genres de l'oral »*. Lyon [http://icar.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/Journee\\_Genre/CKO\\_genres\\_oral.rtf](http://icar.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/Journee_Genre/CKO_genres_oral.rtf)
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Éditions de Minuit.

- Léon, P. (1993). *Précis de phonostylistique : Parole et expressivité*. Paris : Fernand Nathan.
- Levelt, W. J. M. (1989). *Speaking. From intention to articulation*. Cambridge : The MIT Press.
- Lindblom, B. (1999). Explaining phonetic variation : A sketch of the H&H theory. In W. J. Hardcastle & A. Marchal (Eds.) *Speech production and speech modelling* (pp. 403–439). Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- Llisterri, J. (1992). Speaking styles in speech research. *ELSNET/SALT/ESCA Workshop o Integrating Speech and Natural Language* (pp. 17–37), Dublin.
- Lodge, R. A. (1993). *French : from dialect to standard*. Londres : Routledge.
- Loiseau, S. (2008). Corpus, quantification et typologies textuelles. *Syntaxe et sémantique* 9, 73–85.
- Lucci, V. (1983). *Étude phonétique du français contemporain à travers la variation situationnelle*. Grenoble : Publications de l'Université des Langues et Lettres de Grenoble.
- Martinet, A. (1970). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris : Ophrys.
- Nagy, N. & Blondeau, H. (1999). Double subject marking in L2 Montreal French. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 6(2), 93–108.
- Nemoto, R. (2011). *Large-scale acoustic and prosodic investigations of French*. Thèse de doctorat. Université Paris-Sud, Orsay.
- Obin, N. (2011). *MeLos : Analysis and Modelling of Speech Prosody and Speaking Style*. Thèse de doctorat. Université Pierre et Marie Curie, Paris.
- Obin, N., Lacheret-Dujour, A., Veaux, C., Rodet, X. & Simon, A.C. (2008). A Method for Automatic and Dynamic Estimation of Discourse Genre Typology with Prosodic Features. *9<sup>th</sup> Annual Conference of the International Speech Communication Association* (pp. 1204–1207), Brisbane.
- Pallaud, B. (2004). La transgression et la variation. *Marges linguistiques* 8, 76–87.
- Rosenberg, A. (2011). Symbolic and direct sequential modeling of prosody for classification of speaking-style and nativeness. *12<sup>th</sup> Annual Conference of the International Speech Communication Association* (pp. 1065–1068), Florence.
- Rouas, J.-L., Beppu, M. & Adda-Decker, M. (2010). Comparison of spectral properties of read, prepared and casual speech in French. *7<sup>th</sup> International Conference on Language Resources and Evaluation* (pp. 606–611), Malte.
- Sabah, G. (1989). *L'intelligence artificielle et le langage : processus de compréhension*. Paris : Hermès.
- Saussure, F. de (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Shriberg, E. (2001). To 'errrr' is human : ecology and acoustics of speech disfluencies. *Journal of the International Phonetic Association* 31(1), 153–169.
- Silverman, K., Blaauw, E., Spitz, J. & Pitrelli, J. F. (1992). Towards using prosody in speech recognition/understanding systems : differences

between read and spontaneous speech. *5<sup>th</sup> DARPA Workshop on Speech and Natural Language* (pp. 435–440), Harriman.

Simon, A.C., Auchlin, A., Avanzi, M. & Goldman J.-P. (2009). Les phonostyles : une description prosodique des styles de parole en français. In M. Abecassis & G. Ledegen (éds) *Les voix des Français : en parlant, en écrivant* (pp. 71–88). Berne : Peter Lang.

Troubetzkoy, N. S. (1939). *Principes de phonologie*. Paris : Klincksieck.

Vasilescu, I., Adda-Decker, M. & Nemoto, R. (2008). Caractéristiques acoustiques et prosodiques des hésitations vocaliques dans trois langues. *Traitement Automatique des Langues* 49(3), 199–228.

Zweigenbaum, P. & Habert, H. (2006). Faire se rencontrer les parallèles : regards croisés sur l'acquisition lexicale monolingue et multilingue. *Glottopol* 8, 22–44.

